



DEMANDE D'AUTORISATION CANTONALE

Pour l'enseignement des sports de neige aux mineurs

Conformément à la loi du 31 mars 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et au règlement du 29 octobre 2014 sur les sports de neige, de montagne et de randonnée

ENSEIGNANT DE SPORTS DE NEIGE INDEPENDANT

(travaille en son propre nom et pour son propre compte
[art. 5 al. 1 let. a du Règlement])

La présente demande est à transmettre à la
**Police cantonale du commerce, Chemin des Boveresses 155, Case postale 50,
1066 Epalinges**

Nom

Prénom.....

Date de naissance

Adresse

NPA / Localité

Téléphone portable/ privé

E-mail

Lieu d'origine/
de naissance (pour les ressortissants de nationalité étrangère)

Datesignature de l'enseignant-e

Documents à produire :

- attestation d'une formation :
 - brevet fédéral de professeur de sport de neige ou certificat de capacité suisse ou étranger équivalent, ou
 - brevet d'instructeur avec TR, VT, ZG, P1 et P2 délivré par Swiss Snowsports, ou
 - brevet d'instructeur avec TR, VT, ZG, P1 et P2 délivré par l'Association suisse des écoles de snowboard
- extrait du casier judiciaire récent (établi moins de 3 mois avant la demande)
- attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle **à son nom**, valable pour la durée de l'autorisation, et couvrant au minimum une somme de CHF 5'000'000.- par événement
- copie d'un livret ou d'une autorisation de séjour *pour les personnes étrangères*

**La délivrance de l'autorisation donne lieu à la perception d'un émolument de CHF 150.-.
Si la demande présente des erreurs ou si elle est incomplète, le département la retourne afin qu'elle soit rectifiée dans un délai donné. Si ce délai n'est pas respecté, la demande est considérée comme retirée. (art. 21 du Règlement).**

A REMPLIR PAR LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

La présente formule, dûment complétée et signée par votre assureur, doit être retournée directement
à la

Police cantonale du commerce, Chemin des Boveresses 155, Case postale 50, 1066 Epalinges

La compagnie d'assurance :

atteste que : **Monsieur/Madame** :

né-e le :

est assuré(e) en qualité : **d'Enseignant de sports de neige INDEPENDANT**

pour la responsabilité civile professionnelle avec couverture globale des dommages corporels et matériels
d'un montant minimum ou supérieur à CHF 5'000'000.- (cinq millions) par événement.

La prime est payée et la couverture d'assurance est valable.

Lieu et date Timbre et signature de l'assurance